



Bonjour les amis,

Lors de notre 22^{ème} concentration, qui aura lieu les 09 & 10 Septembre 2023, nous découvrirons de nouvelles activités dans les Deux Sèvres et dans la Vienne.

Départ de Châtillon sur Thouet et arrivée au château de Périgny (40 Rue des Coteaux - 86190 Vouillé) à 40 km seulement de Parthenay.

Mais chut 🤫 nous n'en dirons pas plus. Alors pour découvrir le programme complet du week end, ne perdez pas de temps inscrivez-vous et venez nous rejoindre.

D'ici là passez de bonnes vacances.

A bientôt

Le Bureau

PROGRAMME

Samedi 09 Septembre 2023

- A partir de 7 H 45 accueil au garage MJ Automobiles (5 Avenue du Frêne à Châtillon sur Thouet) pour la remise des dossiers (café, viennoiseries offerts)
- Départ de la 1^{ère} voiture à 8 H 45 précises avec road book pour diverses visites.

Dimanche 10 Septembre 2023

- Petit déjeuner servi à partir de 8 H.00 pour un départ à 9 H 00. Et c'est parti pour la fin de notre périple suivi du déjeuner de clôture avec la traditionnelle remise des prix et des trophées.

REGLEMENT



Pendant toute la durée du week end (09 & 10 Septembre 2023), la balade touristique (environ 150 kms au total) s'effectue sur route ouverte. Il est donc impératif de respecter le Code de la Route et d'être assuré individuellement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident, matériel ou corporel, pouvant survenir avant, pendant et après la manifestation.

Lors du départ, chaque conducteur devra présenter son attestation d'assurance ainsi que son permis de conduire. Le véhicule devra être en conformité avec la législation en vigueur à savoir contrôle technique OK.

L'Association décline également toute responsabilité en cas de vols dans les véhicules.

Tout manquement aux règles de sécurité sera sanctionné et fera l'objet d'une exclusion à la balade sans remboursement.

Seules les personnes s'étant acquittées de leur droit d'inscription, en signant le présent règlement, pourront prendre le départ.

Fait à le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

INSCRIPTION

NOM.....PRENOM Mr.....Mme

☎(Portable).....Mail

Adresse.....

.....CP

CLUBVEH..... ANNEE

N° IMMAT..... N°PERMIS

ASSURANCE N°ATTESTATION.....

Permis et attestation d'assurance à présenter au départ du rallye

Personne extérieure au Club avec couchage → 165,00 € ...X=.....€

Personne membre du Club AARG avec couchage → 155,00 € .. X=.....€

Dans les 2 cas, supplément pour les personnes seules ... → 15,00 €=.....€

Enfant à partir de 3 ans jusqu'à 12 ans → 60,00 € ... X=.....€

TOTAL =€

Bulletin à renvoyer accompagné du règlement à AARG 79 - 5 Impasse Patis Bouillon - 79200

CHATILLON SUR THOUET - **avant le 31 Juillet 2023 (impératif)**

Si annulation, après le 15 Août, 70 % des sommes versées seront conservées par le club

Si annulation, après le 31 Août, pas de remboursement possible.